

FICHE RETOUR D'EXPERIENCE ECOCENTRE (une fiche par thématique de labellisation)

Nom de la structure : Office Social et Culturel du Capdenacois (La Loco des Loisirs)

Type de structure : Centre de loisirs

Localisation – adresse : **2, rue Polonceau 12700 Capdenac-Gare (siège)**
3 sites : 5 av Albert Thomas – rue du centre aéré- 7 rue Maruéjols , 12 700 CAPDENAC

Personne référente « Ecocentre » (nom + prénom + mail contact) :
PFEFFER Elina centredeloisirs@vieacapdenac.fr

Année de labellisation : 2024

Thématique :
Cycle de la matière

Dans le but de partager avec d'autres écocentres de l'Aveyron et d'en inspirer des futurs, merci de détailler vos principales actions réalisées. N'hésitez pas à nous envoyer des photos pour illustrer !

Concernant la démarche générale

➤ Le public est acteur de la démarche

De quelle manière :

- Le public est acteur en essayant tant que possible de ne pas gaspiller, nous les sensibilisons à cela.
- En participant à nos ateliers créatifs fait à partir de récupération.
- En triant leurs déchets, aussi bien pendant les activités que durant les repas.

➤ La démarche est inscrite dans le projet de la structure

De quelle manière :

La thématique de l'environnement est un axe de notre projet pédagogique et les labellisations LPO et écocentre font parties intégrantes de nos objectifs opérationnels.

Le cycle de la matière n'est pas spécialement mis en avant, cependant elle entre dans cet axe. C'est quelque chose qui sera remis en avant sur la réécriture du projet pédagogique et du Projet Educatif de Territoire qui est à venir.

➤ Le projet s'inscrit dans le cadre d'une alliance éducative, d'un partenariat, d'une coopération

De quelle manière :

Nous développons plusieurs partenariats qui nous permettent de réfléchir notre action de manière plus globale :

- Avec la LPO : Un groupe de travail, dont nous faisons partie, existe et échange régulièrement afin d'assurer une continuité du projet et pour mettre en place des journées rassemblant les enfants des différentes



ROUERGUE



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aveyron



structures engagées dans ce projet.

- Avec le CME : Nous animons le CME de Capdenac et nous faisons des passerelles entre les projets et les enfants y participants.
- Avec l'école : L'école est labellisée E3D et nous collaborons sur certains projets.

➤ **Connaissances des déchets produits dans la structure :**

De quelle manière :

Nous ne connaissons pas la quantité exacte de nos déchets, quoi qu'il en soit :

- La plus grosse production de déchet est issue de matières recyclées (carton, papier...)
- La deuxième, les déchets alimentaires.
- Et la dernière, les déchets non recyclés (en majorité des mouchoirs à usage unique).

➤ **Gestion des déchets :**

De quelle manière :

- Sensibilisation des enfants par le biais d'affiches et de discussions sur l'importance de ne pas gaspiller les matières premières comme le papier. Le meilleur déchet est le déchet qui n'est pas produit !
- Les animateurs passent 2 périodes de vacances sans commander de matériel, afin de les inciter à utiliser le matériel déjà en stock.
- Les enfants sont sensibilisés à ne dessiner que sur des demi-feuilles de brouillon. Nos déchets de papier passent dans les brouillons, et les cartons et autres déchets, dans nos ateliers créatifs.
- Sur les temps de repas, nous essayons tant que possible de demander aux enfants s'ils aiment afin de leur servir une part qu'ils seront en capacité de manger et ainsi moins gaspiller.
- Des cartes Pokémon sont distribués sur les temps de repas. Ces cartes rôles, ont pour objectif de faciliter l'autonomie des enfants tout en leur demandant une attention particulière sur des éco gestes.
- Les animateurs ayant des moutons, poules, chiens... sont invités à repartir avec les restes qui ne se compostent pas afin, d'éviter de jeter.
- Les déchets alimentaires, qui sont compatibles, sont mis au compost.
- Lors de nos achats de goûters, nous essayons de privilégier les formats familiaux afin, de ne pas générer trop de déchets et tant que possible des déchets cartons plutôt que plastique.

➤ **Mobilisation et information**

De quelle manière :

- Des affiches au niveau des différentes poubelles sont présentes afin, de faciliter la compréhension des déchets que nous pouvons jeter dans chaque poubelle.
- Un stage autour du développement durable nous a permis d'approfondir la question avec certains enfants.
- L'utilisation de papier brouillon et d'élément de matière recyclable dans nos animations sont l'occasion de sensibiliser les enfants à la gestion des déchets.

➤ **Les usages du papier**

De quelle manière :

- Nous récupérons tout le papier pour des brouillons. Proposons aux enfants du papier de récup en priorité pour les dessins. Coupons les feuilles en 2 afin d'éviter le gaspillage.
- Lorsque nous achetons des ramettes de papier, nous prenons des feuilles recyclées. Depuis l'été 2024, nos programmes sont uniquement en papier recyclé et imprimé en petite quantité.

➤ **Cantine / réfectoire**

De quelle manière :

- Tous les déchets produit lors des repas sont triés.
- L'ESAT nous livre nos repas dans des plats gastro en aluminium afin d'éviter de générer des déchets supplémentaires.



ROUERGUE



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aveyron



- Un grand composteur géré par la commune est disponible. Tous nos restes alimentaires compatibles avec le compost y sont mis.

Ce que nous avons prévu

En plus de toutes les actions que nous continuerons de mettre en place, d'ici la fin 2024, nous allons mettre en place un stage "la loco cuisine pour les fêtes". Lors de ce stage, une attention particulière sera portée sur la qualité des aliments et sur leurs provenances. Un travail sur le gaspillage alimentaire sera fait et les restes, s'il y en a, seront apportés aux poules, moutons et chiens.

Un mercredi par mois, les activités proposées sont consacrées à l'éducation au développement durable.

Nous en profiterons pour continuer à sensibiliser les enfants à la gestion des déchets.

Nous souhaitons travailler avec le SYDED pour organiser une sensibilisation au tri et pour installer un compost dans le centre aéré et géré par les enfants.

Il serait intéressant de mettre en place avec les enfants de l'accueil de loisirs et du CME, des composteurs de quartier. Cela rendrait accessible la loi de janvier 2024 qui vise à rendre obligatoire le tri de tous les déchets. Ce projet nous permettrait également d'asseoir un partenariat avec la commune et de permettre une continuité dans nos actions et celle du CME.

Nous réfléchissons également, à un système de récupération de l'eau à la fin des repas.